



Redéfinir le programme de la Nouvelle Alliance: une évaluation critique sur base du cas de la Tanzanie

« Les expériences depuis le milieu du XX^e siècle nous rappellent qu'il ne suffira pas d'augmenter simplement la production alimentaire pour éradiquer la pauvreté et la faim dans le monde ».

-Jomo Sundaram, sous-directeur général de la FAO responsable du Département du développement économique et social

Résumé

Pour réaliser une croissance durable et inclusive dans les pays africains, il est essentiel d'investir spécifiquement dans les petites exploitations agricoles, afin de leur permettre de mieux utiliser leurs terres et d'améliorer les rendements agricoles. La Nouvelle alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition (« Nouvelle Alliance ») se concentre sur les partenariats public-privé (PPP) avec des investisseurs locaux et des entreprises multinationales pour produire des denrées alimentaires. Toutefois, cette initiative ne résoudra probablement pas les problèmes chroniques de faim, de sousalimentation et de pauvreté, en raison des investissements insuffisants dans les petites exploitations agricoles et du démantèlement des aides publiques suite aux programmes

d'ajustement structurel menés depuis les années 1980. Plutôt que de remédier à cette insuffisance chronique des investissements dans les petites exploitations agricoles, il semble que les premières interventions de la Nouvelle Alliance aillent dans le sens de la promotion d'une agriculture industrielle. Les petits agriculteurs deviennent ainsi des travailleurs salariés ou se retrouvent piégés dans des chaînes de valeurs qui les mettent en concurrence avec des multinationales – quand ils ne se font pas expulser de leurs terres et donc contraints de trouver d'autres moyens d'existence dans les villes en pleine expansion. Même s'il est contrebalancé par la promotion de programmes de plantations satellites, ce programme favorise, dans la pratique, la commercialisation à grande échelle. Nous pensons que les pays africains qui s'engagent dans la Nouvelle Alliance devraient plutôt se concentrer sur la préservation de l'accès de leurs citoyens à la terre et à l'eau, ainsi que sur l'amélioration de la gouvernance. Les pays africains réussiront plus facilement à s'attaquer aux causes profondes de la pauvreté rurale et de la faible productivité agricole en investissant directement dans les petites exploitations agricoles.

Points d'action

- Protéger les droits fonciers et assurer l'accès aux ressources stratégiques, telles que l'eau et les forêts – des conditions indispensables pour permettre aux petits agriculteurs d'améliorer l'exploitation de leurs terres et la productivité agricole.
- Réformer la gouvernance pour améliorer la transparence et la responsabilité, indispensables à une bonne gestion des ressources su pays.
- Investir dans les petites exploitations agricoles, par le biais des services de vulgarisation, des intrants agricoles et de l'accès aux informations nécessaires et aux marchés, pour permettre aux agriculteurs d'améliorer l'exploitation et la productivité de leurs terres.

La naissance de la Nouvelle Alliance

La Nouvelle alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition a été lancée par le G8 au Sommet de Camp David aux États-Unis en mai 2012. Cette initiative est le fruit d'un accord entre les dirigeants du G8 et les chefs d'État de cinq pays africains (Tanzanie, Ghana, Éthiopie, Burkina Faso et Côte d'Ivoire), qui ont décidé de mobiliser des ressources des secteurs public et privé pour lutter contre la faim et la sous-alimentation en investissant dans l'agriculture. La Nouvelle Alliance a pour objectif

général de sortir 50 millions de personnes de la pauvreté au cours des 10 prochaines années, en mettant en œuvre « approche collective de politiques en faveur des pauvres auxquelles se sont engagés les gouvernements africains, des investissements considérables du secteur privé en vue d'accroître la productivité agricole et les revenus des agriculteurs et des gouvernements bailleurs de fonds, alignés derrière les plans initiés par les pays – le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA).» L'Alliance est en outre présentée comme « un prolongement et un complément aux engagements du G8 en matière de sécurité alimentaire au titre de l'Aquila »[1].

L'expansion de la Nouvelle Alliance en Tanzanie

En Tanzanie, la Nouvelle Alliance se concentre sur un projet phare existant: le Couloir de croissance agricole du sud de la Tanzanie (Southern Agricultural Growth Corridor of Tanzania, SAGCOT). Le SAGCOT a été lancé lors du Sommet du Forum économique mondial pour l'Afrique à Dar es Salam en 2010. Il vise à créer « des entreprises agroalimentaires inclusives prospères, qui seront source d'avantages pour les petits agriculteurs de la région et qui, de ce fait, amélioreront la sécurité alimentaire, réduiront la pauvreté rurale et garantiront un environnement durable »(1). Au titre du SAGCOT, le gouvernement tanzanien a affecté près d'un tiers du pays à la commercialisation agricole, notamment les régions les plus fertiles et à fort potentiel de croissance du sud du pays - le « grenier céréalier ». Dans ce cadre, il a entrepris de mettre en adjudication des zones de 20 000 à 60 000 ha pour y installer de grands domaines agricoles et d'élevage. Le SAGCOT, qui peut désormais compter sur le soutien de la Nouvelle Alliance, bénéficie des ressources et de l'expertise du gouvernement et de plus 20 multinationales agro-alimentaires, bailleurs de

fonds et institutions financières internationales dans le cadre d'un partenariat public-privé ambitieux axé sur l'agriculture commerciale [2].

L'expansion agro-alimentaire vise également à offrir des services de vulgarisation aux petits exploitants autour de la zone du projet. Toutefois, l'arrivée des multinationales dans l'agriculture tanzanienne constitue une menace considérable pour les entreprises locales, qui dépendent le plus souvent de la production des petits agriculteurs. Au lieu d'entrer en concurrence avec ces entreprises locales émergentes et de diversifier l'économie, les multinationales risquent d'être plus performantes et de finir par dominer le marché, excluant ainsi les plus petits acteurs [2].

Carte du SAGCOT



Le Couloir de croissance agricole du sud de la Tanzanie couvre à peu près un tiers de la Tanzanie continentale. Il s'étend au nord et au sud de la « dorsale » ferroviaire, routière et électrique qui va de Dar es Salam jusqu'aux régions du Nord de la Zambie et du Malawi.

Source: http://www.sagcot.com/about-us/what-is-sagcot/

Le Centre des investissements de la Tanzanie (Tanzania Investment Centre, TIC) a aujourd'hui identifié plusieurs sites adaptés et répertoriés du SAGCOT qui seront mis en adjudication. Il s'agit de vastes étendues de terre (63 000 ha) destinées à la culture industrielle de la canne à sucre ou du riz, ainsi qu'à l'élevage(2). Ce nouveau système d'affectation des sols appliqué aux investissements fonciers en Tanzanie nécessite une surveillance et une analyse détaillées. Cette nouvelle approche de mise en adjudication de terrains publics suscite de nombreuses inquiétudes, notamment:

- Quel est le degré de transparence et responsabilité de la procédure d'adjudication?
- Quels sont les critères d'adjudication et par qui sont-ils définis?
- Les petits exploitants ont-ils une chance de décrocher un marché?

Alors que les PPP sont encouragés dans le cadre du SAGCOT, le document initial de la Nouvelle Alliance présente un scénario assez différent [1]. Parmi les investisseurs qui ont manifesté leur intérêt pour les investissements dans l'agriculture africaine figurent ainsi plusieurs grandes multinationales comme Unilever, Yara et Monsanto.

Cette domination des multinationales est inquiétante pour plusieurs raisons. Premièrement, les multinationales ont pour motivation de faire fructifier leurs investissements et de protéger leurs droits de propriété intellectuelle. Tant avant les années 1960 qu'après les années 1980, la Tanzanie a vu échouer de vastes projets visant à attirer les investissements étrangers dans l'agriculture industrielle, tels que les projets de culture des arachides à Kondoa[3] et de plantations de blé à Basotu[4], échecs prévisibles vu l'inefficacité de leurs modèles économiques. Cela n'a pas empêché le PDDAA de l'Union africaine d'adopter la Nouvelle Alliance du G8 aux dépens des petits agriculteurs. Ensuite,

les multinationales privilégient généralement les monocultures à grande échelle. Dans la région du SAGCOT, celles-ci prennent la forme de plantations de canne à sucre et de riz, ainsi que de grands ranches, avec les effets sociaux et environnementaux décrits ci-après.

L'agriculture à grande échelle a un impact social et environnemental négatif

L'introduction de l'agriculture à grande échelle exige de vastes terres, le plus souvent aux dépens de l'accès des populations rurales environnantes, qui dépendent de la rotation des cultures, du nomadisme et des ressources naturelles sur leurs terres actuelles. Les communautés rurales ont besoin de terres pour accéder à leurs zones de culture, aux plantes naturelles, aux matériaux de construction et à l'énergie et pour se procurer des revenus. En Afrique rurale, l'environnement naturel fournit 100 % des médicaments traditionnels, 75% des matériaux de construction et 90% des sources d'énergie utilisées par la population locale[5,6]. Une analyse récente du coût et des avantages de l'expansion de la culture industrielle de biocarburants en Tanzanie a également montré que les communautés locales vivent mieux lorsqu'elles peuvent contrôler leurs propres terres, eaux et forêts que lorsqu'elles sont entourées de cultures industrielles, qui les privent de l'accès à ces ressources naturelles [7]. Le discours dominant vantant l'efficacité économique - et donc la rentabilité - de l'agriculture industrielle a aussi été mis à mal par plusieurs études qui indiquent, sur base de l'analyse des réformes agraires récentes au Zimbabwe[8, 9] et en Afrique du Sud[10], que les petites exploitations agricoles peuvent réellement fonctionner. En revanche, une analyse récente de divers modèles d'agriculture

commerciale en Afrique montre, preuves à l'appui, que les plantations ou les exploitations à grande échelle vont souvent de pair avec de bas salaires, de longues journées de travail et de mauvaises conditions de travail, ainsi que des risques élevés pour la santé[11].

Pour éviter les conséquences de l'agriculture industrielle, les associations de petits paysans en Afrique, une partie des universitaires, des groupes de réflexion, des organisations internationales (PNUE, FAO) et des organisations de la société civile (OSC) encouragent désormais l'autonomisation des petits paysans par le biais de modèles économiques inclusifs, tels que l'agriculture hybride[12] et contractuelle[11]. En pratique, le modèle économique hybride combine les avantages de l'agriculture (ou de la mouture) industrielle et ceux des petites exploitations agricoles, tout en compensant les inconvénients de ces deux modèles[6]. L'utilisation de modèles économiques hybrides permet, par exemple, aux petits agriculteurs d'approvisionner en cannes à sucre un meunier quel que soit son statut. Dans l'agriculture contractuelle, par exemple pour la culture du coton ou du café, les coopératives jouent un rôle précieux en achetant et en commercialisant les récoltes des paysans. Ces alternatives sont plus bénéfiques pour la vie des gens ordinaires et génèrent une croissance plus inclusive et plus durable. De tels modèles économiques doivent être conçus et mis en œuvre au niveau local, car les conditions et le contexte varient d'un endroit à l'autre, d'une culture à l'autre et d'un marché à l'autre[13]. Les Tanzaniens peuvent toutefois tirer des leçons et des pistes d'amélioration à partir du modèle hybride mis en pratique actuellement par les petits producteurs de canne à sucre et les meuniers des régions de Morogoro et de Kagera, où ces derniers produisent de la canne à sucre ensemble et partagent les gains

sur base d'accords transparents[12]. En effet, les petits paysans produisent actuellement 70% des denrées alimentaires dans le monde[14]. Il importe donc de leur permettre d'accéder aux marchés locaux et mondiaux actuels pour qu'ils puissent prospérer dans un environnement économique concurrentiel.

Un nouveau changement agraire?

Jusqu'à ce jour, peu de progrès ont été réalisés dans la mise en œuvre du SAGCOT. Le démarrage a pris un peu de temps, en raison d'obstacles bureaucratiques et des vastes consultations permettant de prendre en compte les suggestions des communautés locales, des organisations du terrain, des universitaires et des dirigeants politiques. La déclaration récente du Forum tanzanien pour les ressources naturelles (Tanzania Natural Resource Forum), au nom des OSC de Tanzanie, reconnaissait le potentiel du SAGCOT, émettant toutefois une mise en garde:

«Nous recommandons que le contenu exact des directives d'investissement fasse l'objet d'un processus de consultation à très grande échelle. Ce sera nécessaire pour produire une série de directives bien définies, qui ne se prêtent pas à des interprétations très ambigües. Ces directives devraient aussi respecter les directives volontaires / directives sur les meilleurs investissements agricoles de la FAO»[15].

Les inquiétudes soulevées par les OSC sont importantes pour plusieurs raisons. D'abord, plusieurs pays d'Afrique subsaharienne, dont la Tanzanie, disposent de lois agraires progressistes, qui reconnaissent les droits de la majorité de leurs citoyens qui occupent la terre en vertu d'un droit foncier coutumier. Ces lois n'ont toutefois

pas pu empêcher la mise en location de terres villageoises et publiques par les gouvernements, contre la volonté des occupants coutumiers locaux. Pourquoi faudrait-il donc espérer que de nouvelles acquisitions de terres à grande échelle aident à protéger les droits fonciers et à convertir les «accaparements de terres» actuels en investissements fonciers responsables? Il est clair que la Tanzanie devrait tirer la leçon des récents investissements fonciers à grande échelle dans le pays, tels que les projets de biocarburant, dans le cadre desquels près de 50 000 ha de terres villageoises cédées sont toujours sous-exploitées depuis 2006 [16].

En pleine promotion de la Nouvelle Alliance par le G8, nous observons un glissement spectaculaire vers un changement agraire: vers une agriculture industrielle basée sur des capitaux mondiaux, avec l'installation de systèmes de production à capital intensif dans des pays pauvres, provoquant le déplacement de petits exploitants, au profit de la production à grande échelle pour les marchés mondiaux.

Hypothèses erronées sous-tendant cadre de la Nouvelle Alliance

L'objectif principal de la Nouvelle Alliance est d'accroître la productivité agricole et les transferts de technologie grâce à des partenariats public-privé. Toutefois, l'analyse des systèmes de production du riz par les petits paysans en Chine vers les années 1980 porte à croire que technologie et productivité ne vont pas nécessairement de pair. La croissance de la productivité agricole a été soutenue surtout par les modes d'organisation du travail et de la production [17].

C'est le même argument qu'a présenté Jomo Sundaram, le sous-directeur général de la FAO en charge du Département du développement économique et social:

Les expériences depuis le milieu du XX^e siècle nous rappellent qu'il ne suffira pas d'augmenter simplement la production alimentaire pour éradiquer la pauvreté et la faim dans le monde. Après tout, notre production actuelle est suffisante pour nourrir tout le monde. Le problème est que la plupart des personnes pauvres et affamées ne sont pas en mesure de se nourrir suffisamment. Ils ont besoin de revenus ou d'autres moyens pour y arriver. [18].

Cela laisse supposer qu'il est important de comprendre le contexte local et de débattre en profondeur sur le terrain pour permettre aux populations de développer des modèles économiques durables, adaptés à leurs propres besoins socioculturels et économiques.

En Tanzanie, par exemple, la pénurie alimentaire actuelle n'est pas due entièrement à l'insuffisance de la production, mais plutôt aux problèmes d'accès aux marchés et à la faiblesse des réseaux de distribution. Ainsi, pendant plusieurs années, les petits agriculteurs de la région du Sud de Rukwa ont produit des surplus de maïs, mais ils n'ont pas réussi à approvisionner le reste du pays, où la demande est très forte, faute de réseaux de transport accessibles. Le gouvernement tanzanien continue pourtant d'importer du mais et du riz à peu près chaque année pour remédier à la pénurie alimentaire[19]. Les solutions au problème alimentaire en Afrique s'inscrivent dans des questions plus larges, telles que les changements sociaux, les infrastructures et l'affectation efficace des budgets – comme le précise la Déclaration de Maputo de l'Union africaine - ainsi que dans la réduction de la corruption omniprésente et dans l'amélioration

de la gouvernance pour assurer la transparence et la responsabilité.

Dans le contexte de la production et du commerce de denrées alimentaires, la bonne gouvernance est indispensable pour protéger la majorité pauvre, qui dépend de l'agriculture pour gagner sa vie. La bonne gouvernance impliquerait de protéger le droit aux ressources, de fournir des services tels que l'information commerciale, d'investir dans des infrastructures appropriées et de favoriser les services commerciaux et règlementaires connexes. De telles réformes pourraient très bien augmenter la productivité alimentaire, réduire la faim et la pauvreté et permettre aux petits exploitants de se nourrir tout en vendant leurs surplus.

Conclusions

Le programme de la Nouvelle Alliance propose de stimuler les investissements infrastructurels, comme les projets d'irrigation, les routes et les chemins de fer. Il préconise aussi des modèles économiques « inclusifs » tels que l'agriculture contractuelle pour créer des synergies entre grandes et petites exploitations, souvent présentés comme des solutions « gagnantgagnant » malgré l'absence de preuves réelles en ce sens. L'idée centrale est toutefois d'attirer du capital privé pour des projets à grande échelle, une approche qui exclut souvent l'accès de la population locale aux ressources et déplace les petits paysans locaux, comme le montre clairement le cas de la Tanzanie. Ces propositions de la Nouvelle Alliance portent à croire que l'orientation des changements agraires sera définie par le capital des entreprises privées et multinationales à grande échelle, avec le soutien des gouvernements nationaux. Cela s'inscrit dans le contexte d'une ruée inédite (du moins pendant la période postcoloniale) vers les terres agricoles et l'eau de l'Afrique. À moins d'être basés sur la protection des droits des occupants actuels des terres et des petits exploitants, de tels projets d'avenir risquent d'ouvrir la voie à la poursuite des intérêts des investisseurs mondiaux au détriment des intérêts des petits agriculteurs locaux. Pour permettre à ces derniers d'orienter le développement de l'agriculture, il faut un effort politique concerté, étayé par des réformes légales, des changements institutionnels et des budgets ciblés, afin de garantir le droit à la terre et d'investir au profit de la productivité des paysans actuels.

Recommandations

Le présent article recommande aux gouvernements africains de travailler pour améliorer la sécurité alimentaire et l'alimentation de leurs citoyens en investissant dans les petites exploitations agricoles pour protéger leur droit à la terre et aux autres ressources, afin de leur permettre d'améliorer leur productivité agricole, de se nourrir et de vendre leurs excédents. L'aide aux modèles économiques inclusifs pour le secteur agricole, conçus au niveau local, favorise l'autonomie des petits exploitants et leur permet de produire et de réinvestir. Pour que cela puisse arriver, l'accès aux intrants, la vulgarisation et le développement d'opportunités commerciales locales sont essentiels. Dans le cas de la Tanzanie, l'alignement de la Nouvelle Alliance sur l'initiative SAGCOT n'est pas adapté à l'objectif de stimuler la sécurité alimentaire. Le G8 devrait reformuler le programme actuel de la Nouvelle Alliance de la manière suivante:

Priorités politiques

#1: Protéger le droit aux ressources

Protéger les droits d'occupation des terres et d'accès aux ressources stratégiques telles que l'eau et les forêts, conformément aux directives volontaires de la FAO pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale(3). Tous ces facteurs sont essentiels pour les moyens de subsistance des populations et pour améliorer l'affectation des sols et la productivité des paysans, ainsi que pour réaliser une croissance et un bien-être durables et inclusifs.

#2: Améliorer la gouvernance

Réformer les institutions de gouvernance foncières et autres pour garantir le respect de la transparence et de la responsabilité dans l'affectation et l'utilisation des ressources du pays. Cela améliorerait l'offre de biens publics, tout en protégeant l'accès individuel et communal aux ressources essentielles telles que la terre, l'eau et le capital.

#3: Investir dans les petites exploitations agricoles

Investir dans le développement de petites exploitations agricoles afin de résoudre les problèmes de la faim, de la sous-alimentation et de la pauvreté dans les pays en développement. Parmi les investissements nécessaires, soulignons les services de vulgarisation de qualité, les intrants agricoles (engrais, semences et pesticides si nécessaire), les systèmes d'irrigation et l'accès aux informations et aux marchés nécessaires.

Notes de fin de document

- (1) Visitez le site web du SAGCOT pour plus de détails : http://www.sagcot.com/
- (2) Voir l'appel à manifestations d'intérêt pour les sites de canne à sucre et de riz à l'adresse http://www.sagcot.com/news/newsdetails/artike///
 - invitation-for-expression-of-interest-for-the-tender-ofthe-mkulazi-site/
- (3) Pour plus de détails sur les Directives volontaires de la FAO, voir http://www.fao.org/docrep/016/i2801f/i2801f. pdf

Références

[1]: New Alliance for Food Security and Nutrition (2012) New Alliance for Food Security and Nutrition: Part 1. http://www.one.org/us/policy/policy-brief-on-the-new-alliance/. Accessed on 27.05.2013.

Provides background and current status of the New Alliance implementation

[2] Cooksey, B. (2013) Who owns the CAADP process in Tanzania? Paper produced as part of the FAC Political Economy of Agricultural Policy in Africa (PEAPA) work stream. Discusses the CAADP take-over by MNC agribusinesses in Tanzania

[3] Coulson, A. (undated) Kilimo Kwanza: A New Start for Agriculture in Tanzania? http://www.btsociety.org/app/images/events/kilimo_kwanza_paper.pdf. Accessed on 14.3.2013.

 $Provides\,emotional\,arguments\,about\,agriculture\,in\,Tanzania$

[4] Kamata, N. (2009) Mwalimu Nyerere's Ideas on Land. Pambazuka News, Issue 452. http://pambazuka.org/en/category/features/59506. Accessed on 2013.06.09. Narrates the communal struggle to regain alienated land after the introduction of the wheat plantation by the government and Canadian investors.

[5] World Bank (2008) Putting Tanzania's Hidden Economy to Work: Reform,

 $\label{thm:management} \mbox{ Management and Protection of its Natural Resource Sector.} \\ \mbox{ The World Bank:}$

Washington, D.C.

 $Provides the economic benefits of Tanzanian natural resources \\ (forest products)$

[6] Sulle, E. and Nelson, F. (2009) Biofuels, Land Access and Rural Livelihoods in Tanzania. IIED: London.

Presents the case of biofuel investment impacts, business models and rural livelihoods in Tanzania.

[7] Mwamila, B. (2009) Feasibility of Large-Scale Biofuel Production in Tanzania. Dar es Salaam. Provides cost-benefit analysis of large-scale biofuel production in Tanzania

[8] Scoones, I. et al (2010) Zimbabwe's Land Reform: Myths and Realities

Presents a fresh analysis of the Zimbabwe land reform programme

[9] Scoones, I. (2011) Zimbabwe Land Issue: Voices From The Field. African Arguments. http://africanarguments. org/2011/09/28/land-in-zimbabwe-voices-from-the-fieldian-

scoones/. Accessed on 2013.06.07 Presents local peoples' views on the Zimbabwe land reform programme

[10] Cousins, B. (2013) Smallholder Irrigation Schemes, Agrarian Reform and 'Accumulation from Above and from Below' in South Africa. Journal of Agrarian Change, Vol. 13 No. 1, pp. 116–139.

Provides the agrarian view of accumulation from above and from below

[11] Smalley, R. (2013) Plantations, Contract Farming and Commercial Farming Areas in Africa: A Comparative Review. FACWorking Paper 55, Institute for Poverty, Land and Agrarian Studies. http://www.plaas.org.za/sites/default/files/publications-landpdf/FAC_Working_Paper_055.pdf. Accessed on 2013.06.10.

Provides detailed analysis of the three main farming models practiced in Africa

[12] Sulle, E. (2010) A hybrid business model: The case of sugarcane producers in Tanzania. In L. Cotula & R. Leonard (Eds.), Alternatives to Land Acquisitions: Agricultural Investment and Collaborative Business Models. London, UK: International Institute for Environment and Development. This chapter discusses the ownership, voices, risks and rewards for smallholder and large scale farmers practicing a hybrid business model

[13] United Nations Food and Agriculture Organisation (2012) Trends and Impacts of Foreign Investment in Developing Country Agriculture: Evidence from Case Studies. FAO: Rome. Presents country case studies of various crops and practiced or envisioned business models

[14] ETC Group (2009) Who Will Feed Us?: Questions for the Food and Climate Crises. http://www.etcgroup.org/content/who-will-feed-us. Accessed on 2013.06.11.

[15] Tanzania Natural Resource Forum (2012) Feedback and Recommendations from Civil Society Organisations for the "Greenprint" Strategy of the Southern Agricultural Growth Corridor of Tanzania Initiative. http://www.tnrf.org/Greenprint.pdf. Accessed on 2013.06.10.
Provides an overview of the 21Tanzania CSOs on the SAGCOT Greenprint strategy

[16] Locher, M. and Sulle, E. (2013) Foreign Land Deals in Tanzania: An update and a critical view on the challenges of data (re)production. LDPI Working Paper 31. http://www.plaas.org.za/sites/default/files/publications-pdf/LDPI31Locher%26Sulle_0.pdf. Accessed on 2013.06.10. Provides updated information on land deals in Tanzania [17] Bray, F. (1986) The Rice Economies: Technology and Development in Asian Societies. Oxford: Basil Blackwell. Argues that there is no straightforward relationship between

technology and productivity; instead, the agricultural productivity growth was largely due to the ways labour and production were organized

[18] Sundaram, J. (2013) Rural Majority Key in Global War on Poverty and Hunger. The Citizen, June 13, 2013. http://www.thecitizen.cotz/oped/Rural-majority-key-in-global-war-onpoverty-and-hunger/-/1840568/1868694/-/view/printVersion/-/2p9rd2/-/index.html. Accessed on 2013.05.31. Stresses the importance of developing the smallholder farmers in developing countries

[19] Shekighenda, L. (2013) MP Questions Govt's Decision to Import Rice, Maize. The Citizen, June 7, 2013. Provides reasons for food imports in Tanzania as Minister responds to Parliamentarian questions

[20] Leach, M., Scoones, I. and Stirling, A. C. (2010) Dynamic Sustainability: Technology, Environment, Social Justice. Routledge/Earthscan, London.

Discusses the pathways to sustainability; explores issues related to dynamic environment, technology and social justice

Remerciements

Ce Point Info a été rédigé par Emmanuel Sulle et Ruth Hall de l'Institut de recherche sur la pauvreté, la terre et les régimes agraires (Institute for Poverty, Land and Agrarian Studies, PLAAS) de la University of the Western Cape pour Future Agricultures Consortium. Paul Cox et Beatrice Ouma sont les rédactrices en chef de cette série. Pour en savoir plus au sujet de cette série de Points Infos, visitez www.future-agriculture.org

Future Agricultures Consortium vise à encourager un débat critique et un dialogue politique sur l'avenir de l'agriculture en Afrique. Le Consortium est un partenariat entre plusieurs organisations africaines et anglaises axées sur la recherche. Secrétariat de Future Agricultures Consortium, Université du Sussex, Brighton BN1 9RE, Royaume-Uni.

T +44 (0) 1273 915670 E info@future-agricultures.org

Future Agricultures invite les lecteurs à citer ou à reproduire ses documents dans leurs propres publications. En échange Future Agricultures Consortium demande d'être cité en référence et de recevoir une copie de ladite publication.



Les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement les politiques officielles du gouvernement britannique.